

FONDATION EN PIEUX VISSÉS

Pourquoi ?

« Cette technique évite la mise en œuvre de béton. Elle est plus propre, plus rapide et moins invasive pour la biodiversité. Une seule machine de taille moyenne est nécessaire » (Frédéric Denise)

Comment ça marche ?

Le pieu vissé est une fondation profonde qui sert à supporter les bâtiments sur les sols instables ou de faible portance. Les pieux peuvent être vissés sur le terrain naturel dès qu'il y a un espace suffisant (40cm) entre la sous-face du plancher et le sol.

Ils permettent de limiter les besoins en terrassement et ainsi avoir une action minimale sur le terrain.

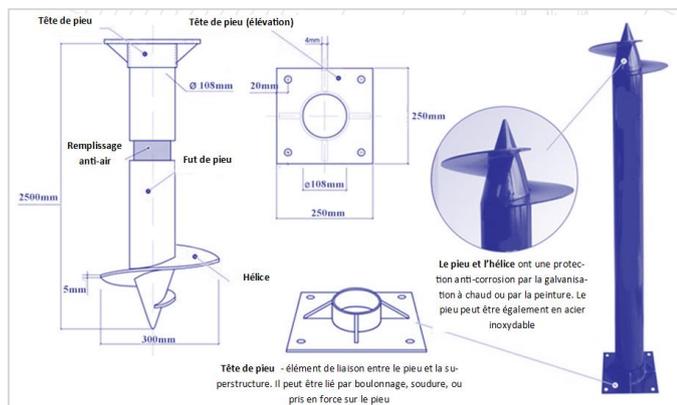


Schéma de principe de pieu vissé (Source : Aedificantes)

Une fois les pieux en place, un plancher bas en bois est installé et permet de s'affranchir d'un plancher bas béton classique.



Pour mettre en place la structure bois, on utilise des platines de tête (carrées 300x300 mm, galvanisées de 10 mm d'épais, soudées sur les pieux une fois que ceux-ci sont recépés au laser).

NB : durabilité donnée par galvanisation à chaud selon norme EN ISO 1461 (et non protection cathodique pouvant impacter la faune / flore)

Le chantier

Lot 1 – Fondations spéciales – Entreprise : Aedificantes

En tout, 90 pieux ont été posés sur le chantier, leur positionnement ayant été affiné au cours du chantier selon les besoins en passage de réseau ou pour éviter les conflits avec des puisards.



Mise en œuvre sur le chantier (Source : Frédéric Denise)

Et en fin de vie ?

Adapté initialement pour les constructions provisoires, les pieux peuvent être démontés en fin de vie et éventuellement réemployés permettant de limiter encore plus leur impact environnemental.

Pour aller plus loin

- Site de l'entreprise : <https://aedificantes.fr/pieux-visses/>



Rendu graphique concours (Source : Frédéric Denise & LAO Architecture)